

INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES

RECONNU D'UTILITÉ
PUBLIQUE (DÉCRET
DU 13 JUILLET 1949)
(J. O. DU 16 - VII 1949)



INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS

SIÈGE ADMINISTRATIF :
1, RUE LAFAILLE
A TOULOUSE (H.-G.)
T. MA 77-82 - CCP. 1074.53

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NIMES. LE 25 / IX / 53
RUE PARMENTIER

mon cher Lesfargues.

Voici une lettre de Fournier
éclairant le mystère du film occitan.
Dis que la réalisation sera achevée
nous allons voir ce qui peut être fait
ailleurs qu'à Paris. Retourne moi
donc cette lettre.

Quid de Mistral ? au fur et
à mesure que je prends contact avec
les uns et les autres en Provence, je vois
des choses à ajouter. Mais je crois qu'il
vaudra mieux en rester à ce que je
dis, pour ne pas faire de ce livre une
thèse (à preuves). Tenis, ceci en particu-
lier est intéressant : Mistral a racheté
à Honorat, néuq et miné, tout ce qui
restait de son dictionnaire et l'a fait
mettre au pilon. Je l'ai appris hier ...

Bien amicalement

Rayon

Je n'ai pu avoir aucun renseignement
pratique sur Inoula.